

**CERFEUIL DES JARDINS
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**CHAEROPHYLLUM SATIVUM
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Anthriscus cerefolium ad praeparationes homoeopathicas

DÉFINITION

Plante entière, fleurie, fraîche *Anthriscus cerefolium* (L.) Hoffm. [*Cerefolium cerefolium* (L.) Schinz et Thell.] et cultivars.

CARACTÈRES

Caractères macroscopiques et microscopiques décrits aux identifications A et B.

Odeur forte caractéristique.

IDENTIFICATION

- A. Le cerfeuil des jardins est une plante annuelle pouvant atteindre 80 cm de hauteur, à racine pivotante. La tige dressée, striée, à nœuds épaissis, est assez glabre et non tachetée. Les feuilles sont alternes, bipennatiséquées à segments ovales pennatifides. Les feuilles inférieures sont pétiolées, assez luisantes sur la face inférieure et légèrement pubescentes sur les nervures. L'inflorescence est une ombelle de fleurs blanches, opposée aux feuilles, à 3 à 5 rayons grêles pubescents. L'involucre est inexistant ou réduit à quelques bractées.
- B. Examinez au microscope un fragment de limbe de feuille, en utilisant la *solution d'hydrate de chloral R*. L'épiderme abaxial est composé, au niveau des nervures, de cellules allongées dans le sens de la nervure et de poils tecteurs généralement unicellulaires, rarement bicellulaires, à parois très finement ponctuées, à base large et à extrémité effilée. La marge du limbe possède des poils tecteurs de même type mais courts et trapus. L'épiderme abaxial du limbe, glabre, comporte des cellules lobées et de nombreux stomates accompagnés de 3 à 4 cellules annexes de type anomocytique (2.8.3).

ESSAI

Éléments étrangers (2.8.2) : au maximum 5 pour cent.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au minimum 65,0 pour cent, déterminée à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

SOUCHE

DÉFINITION

Teinture mère de cerfeuil des jardins préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir de la plante entière, fleurie, fraîche *Anthriscus cerefolium* (L.) Hoffm., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide jaune-vert.

Odeur caractéristique.

IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

Solution à examiner. Ajoutez à 25 mL de teinture mère, 15 mL d'eau R et 12,5 mL d'une solution saturée de *sulfate d'ammonium R*. Extrayez trois fois avec 15 mL de *pentane R*. Réunissez les solutions pentaniques. Séchez-les sur du *sulfate de sodium anhydre R*. Evaporez le *pentane R* sous pression réduite. Reprenez le résidu par 0,5 mL d'*éthanol à 96 pour cent R*.

Solution témoin. Dissolvez 5 mg de *linalol R* et 20 mg d'*estragole R* dans 10 mL de *méthanol R*.

Plaque : plaque au gel de silice pour CCM R.

Phase mobile : éther isopropylique R, toluène R (20:80 V/V).

Dépôt : 20 µL, en bandes.

Développement : sur un parcours de 10 cm.

Séchage : à l'air.

Détection : pulvérisez la *solution d'aldéhyde anisique R*. Chauffez la plaque à 100-105 °C pendant 5 min. Examinez à la lumière du jour.

Résultats : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Haut de la plaque	
Estragole : une bande violacée -----	Une bande violacée Une bande rouge-violet -----
Linalol : une bande bleu-violet foncé -----	Une bande violacée Une bande violacée -----
Solution témoin	Solution à examiner

ESSAI

Éthanol (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 1,3 pour cent *m/m*.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.